

410 001

**DPECF**

SESSION 2004

1/3

## **INTRODUCTION AU DROIT DE L'ENTREPRISE**

Durée de l'épreuve : 3 heures - Coefficient : 1,5

*Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés.*

*En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constituerait une fraude.*

**Le sujet comporte :**

- un cas pratique (15 points)
- une question de cours (5 points)

## **1 - Un partenaire indélicat.**

Monsieur NAUT vient d'être embauché en tant que chef de projet pour la société OMÉGA, située à Caen. Cette société installe des systèmes de ventilation pour différentes industries. Lorsqu'un projet lui est soumis, Monsieur NAUT dispose d'un budget qui lui permet de faire appel à des sous-traitants.

Récemment chargé d'implanter un système pour l'entreprise PIGEAT, Monsieur NAUT avait demandé au sous-traitant, AMPOULE SA, de réaliser les branchements électriques. Le travail effectué, AMPOULE SA a demandé à l'entreprise PIGEAT de lui payer son travail.

Connaissant encore mal les problèmes de relations avec les sous-traitants, Monsieur NAUT se demande si cela est possible.

- a) **Après avoir donné la définition de la sous-traitance, vous qualifierez celle qui vous est présentée.**
- b) **L'entreprise AMPOULE SA peut-elle demander à l'entreprise PIGEAT le paiement de sa prestation ?**

## **2 - Double féminin.**

La société OMÉGA a décidé de recruter une secrétaire pour seconder Monsieur NAUT. Olga et Odile Sète sont sœurs jumelles et se ressemblent à s'y méprendre. Odile, qui a réussi les épreuves du BTS "Assistante de direction", a facilement trouvé un emploi stable ; par contre, Olga, qui a échoué au même examen, travaille en intérim. Pour aider sa sœur, Odile accepte de se présenter à l'entretien d'embauche sous l'identité d'Olga. Elle réussit brillamment tous les tests de recrutement. Olga se présente le lendemain dans l'entreprise et signe avec la société OMÉGA un contrat de travail à durée indéterminée comportant une période d'essai de trois semaines. Monsieur NAUT s'inquiète rapidement des contre-performances de sa secrétaire. Quelques jours plus tard, un hasard le met en présence des jumelles Odile et Olga Sète. Persuadé d'avoir été trompé, il en réfère immédiatement au directeur des ressources humaines.

**Quelles sont les différentes voies juridiques possibles pour mettre un terme à l'emploi d'Olga dans la Société OMÉGA ?**

## **3 - Les malheurs d'Olga.**

Bien décidée à sortir de la précarité et de l'anonymat, Olga tente sa chance lors de l'émission de TV-réalité "Qui veut devenir une vedette ?". Alors qu'elle est sur le point de remporter les suffrages des téléspectateurs, elle apprend que le journal "Toute la vérité !" s'apprête à publier des révélations sur son ancienne liaison avec le producteur de l'émission. Elle souhaiterait faire interdire au plus vite la parution de l'article.

- a) Vous présenterez précisément les droits de la personne qui sont en cause dans ce litige.
- b) Vous indiquerez la juridiction compétente et la procédure la plus adaptée pour permettre à Olga d'obtenir rapidement satisfaction.

#### 4 – Mauvaise surprise.

Nouvellement installé à Caen, Monsieur NAUT décide de changer de réfrigérateur. Il se rend dans une grande surface d'électroménager. Là, il achète un appareil d'une valeur de 658,80 €, qu'il règle au comptant.

De retour chez lui, Monsieur NAUT attend les 24 heures recommandées avant de brancher le réfrigérateur. Mais après, il constate que ce dernier ne produit pas de froid. Déçu, Monsieur NAUT décide de retourner voir le vendeur. Or, celui-ci refuse de faire quoi que ce soit, prétextant que Monsieur NAUT n'aurait en fait pas respecté les consignes de mise en service. Monsieur NAUT décide de demander une expertise. L'expert relève qu'une pièce interne du moteur est défectueuse.

- a) De quelle action en justice Monsieur NAUT peut-il se prévaloir contre la grande surface ?
- b) Quelles sont les conditions de sa mise en œuvre et ses effets ?
- c) Quel est le tribunal que Monsieur NAUT doit saisir ?

## II - QUESTION DE COURS

**La location-gérance du fonds de commerce.**